

FONTAINES
SUR-SAÔNE

AUTOUR DE L'ÉCOLE

RENTRÉE **23**
24



INSCRIPTION AVANT
LE 8 JUILLET 2023
DERNIER DÉLAI VIA
LE PORTAIL FAMILLE
OBLIGATOIRE

TEMPS PÉRISCOLAIRES POUR LES ENFANTS EN MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

Les activités débuteront le 25 septembre 2023.
Inscription valable pour toute l'année scolaire.

Pour toute précision : www.fontaines-sur-saone.fr
portail.famille@fontaines-sur-saone.fr

LE PLANNING DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

GARDERIE	TEMPS SCOLAIRE	RESTAURANT SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	PARCOURS ÉDUCATIF	GARDERIE
7H30 8H30		12H	14H	15H45	17H15 18H

GARDERIE

Le mercredi après l'école (fin du temps scolaire à 11h30)

- ★ Garderie payante de 11 h30 à 12h.
- ★ Pas de restaurant scolaire.
- ★ Les enfants inscrits au centre de loisirs sont pris en charge dès 11 h30 et leur repas assuré par ce dernier.



TARIFS 2023-2024 :

- ★ 1,50 € le matin, le soir et le mercredi midi quel que soit le temps de garderie.
- ★ 1,25 € pour le 2^e enfant et 1 € pour le 3^e.

RESTAURANT SCOLAIRE

- ★ Les inscriptions sont annuelles.
- La facturation est mensuelle en fonction du nombre de repas pris.

Toutes les modifications au restaurant scolaire doivent se faire la veille avant 11h au 04 78 23 60 11. Seules les annulations effectuées 8 jours avant ou justifiées par certificat médical ne seront pas facturées.



TARIFS 2023-2024 :

3,95 € / Tarif spécial PAI : 2 €
Sous réserve de modification votée par le Conseil municipal.

RENSEIGNEMENTS :

Service Affaires scolaires
Tél. 04 78 23 60 11

PARCOURS ÉDUCATIF AU CHOIX

RÉCRÉ
15 H45
16 H15

OU

**RÉCRÉ
+ ACTIVITÉ**
15 H45
17 H15

OU

**RÉCRÉ + ÉTUDE
SURVEILLÉE**
15 H45-17 H15
(CP-CM2)

RAPPEL : la garderie se poursuit jusqu'à 18 h pour les familles qui ne pourraient pas se libérer à 17 h 15.

Pour toute question ou pour signaler une absence : portail.famille@fontaines-sur-saone.fr
En cas d'urgence, contacter la coordinatrice périscolaire au 06 50 86 88 29

TARIF FORFAITAIRE SELON LE NOMBRE DE SOIRS D'INSCRIPTION

Inscription à l'année - Tarif dégressif selon le nombre d'enfants inscrits

FORFAIT 1 OU 2 SOIRS FIXES / SEMAINE	FORFAIT 3 OU 4 SOIRS FIXES / SEMAINE
30 € / an	60 € / an
21 € pour le 2 ^e enfant	42 € pour le 2 ^e enfant
12 € pour le 3 ^e enfant	24 € pour le 3 ^e enfant
Inscription exceptionnelle après accord du service scolaire : 5 € / soir	

L'inscription se fait pour l'année scolaire complète. Les jours sont fixés pour l'année entière.
Les conditions d'adhésion sont détaillées dans le règlement de fonctionnement.

Toute modification de planning doit être signalée et justifiée auprès des affaires scolaires.